

**DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT**

Vannes, le **28 AVR. 2023**

**Madame Michelle Tanguy  
13, rue des lavoirs  
56100 LORIENT**

Dossier suivi par : SAFDUPE  
Xavier DOMANIECKI – tél. 02 97 54 80 60  
xavier.domaniecki@morbihan.fr  
Simon CHEVILLARD – tél. 02 97 69 50 23

**Objet : RD775 – Aménagement Le Croizo/Kergounioux (La Vraie-Croix) – Enquête préalable à l'autorisation environnementale.**  
Réf : 2023.12 – SC/SS

Madame,

Dans le cadre de la procédure d'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, vous avez remis au département, le 11 avril 2023, votre procès-verbal de synthèse des observations formulées lors de l'enquête publique qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> mars au 31 mars 2023.

Compte tenu des délais restreints et du nombre important d'observations émises lors de l'enquête, nous vous sollicitons en vue de l'obtention d'un délai supplémentaire nécessaire à la rédaction de nos observations en réponse.

Je vous saurais gré de bien vouloir prolonger ce délai jusqu'à la première semaine du mois de mai 2023.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma considération distinguée.

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**  
*Pour le président du conseil départemental  
et par délégation  
le directeur des routes et de l'aménagement*

**Xavier DOMANIECKI**



Copie : Préfecture du Morbihan